PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Sécuritest

Exemplaire conservé par le centre

N° D'IMPRIMÉ T 39132830

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	19/11/2026	26003029

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

18/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S035T101

(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE TECHNIQUE DU VAL DE L'ILLE

(3) COORDONNÉES : ZA LA MONTGERVALAISE II
35520 LA MEZIERE
Tél : 02.99.13.16.96 - Fax : 02.99.13.16.95

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 035T1357

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AD-243-GZ (F)	21/08/2023	08/10/2009

Marque	Désignation commerciale
NISSAN	X-TRAIL

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
JN1TCNT31U0202904	M1	VP

Type / CNIT	Energie
M1GNSSVP000E289	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4)KILOMÉTRAGE RELEVÉ

272243

INFORMATION SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

AD-243-GZ

CT:18/01/2027

N° D'AGRÉMENT : S035T101

N° SÉRIE : JN1TCNT31U0202904

N° D'IMPRIMÉ : T39132830

S035T101
26003029
XXXXXXXXXX

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :

2.1.3.g.2. ÉTAT DE LA TIMONERIE DE DIRECTION : Capuchon antipoussière manquant ou gravement détérioré G, D

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG

4.1.6.a.2. LAVE-PHARES : Dispositif inopérant sur lampe à décharge AVG, AVD

4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse AVG

5.3.1.a.2. RESSORTS ET STABILISATEURS : Mauvaise attache des ressorts ou stabilisateurs au châssis ou à l'essieu AVG, AVD

5.3.4.a.2. ROTULES DE SUSPENSION : Usure excessive AVD

5.3.4.b.2. ROTULES DE SUSPENSION : Capuchon antipoussière manquant ou fêlé AVD

6.1.1.e.2. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Mauvaise fixation du berceau AV

6.1.7.g.2. TRANSMISSION : Capuchon anti-poussière manquant ou fêlé AVD

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV

Défaillances mineures :

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, AVD

3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré AV

3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé C

4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux AVG, AVD

4.4.1.c.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Mauvaise fixation G

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD

6.1.8.a.1. SUPPORT DE MOTEUR : Anomalie de fixation

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AVG, ARD

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 03/07/2020 : 204708 km / 19/07/2023 : 240447 km / 10/07/2025 : 260076 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-4.4 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	2 %		2 %	
Forces verticales :	1011 daN		741 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	394 daN	380 daN	296 daN	298 daN
Déséquilibre (<20%) :	4 %		1 %	
Forces de freinage (efficacité) :	394 daN	380 daN	296 daN	298 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 78 %				

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 28 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées(0.51 m-1) C4:<0.1 m-1 C5:<0.1 m-1 C6:0.15 m-1 Moyenne:0.11 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-3.5 %	-2.4 %
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %	+1.4 %